

UN NOUVEAU SERVICE DE L'AIPCR : LE RÉPERTOIRE DES ORGANISMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DE LA ROUTE ET DU TRANSPORT ROUTIER DANS LES PAYS MEMBRES DE L'AIPCR

C. BERTHOD

Ministère des Transports du Québec, Canada

Catherine.Berthod@mtq.gouv.qc.ca

RÉSUMÉ

L'AIPCR mettra en ligne en 2007 un nouveau service d'information disponible à tous : le répertoire des organismes offrant des formations professionnelles dans le domaine de la route et du transport routier dans ses pays membres.

Ce projet permettra aux praticiens de la route, qui souhaitent se perfectionner, de trouver les organismes susceptibles de répondre à leurs besoins, en particulier, en dehors de leur pays. Le répertoire sera également utile aux administrations ou institutions qui organisent des formations, puisqu'il fournira un accès rapide aux programmes de cours déjà existants. Il constituera par ailleurs une occasion unique pour les organismes de formation continue d'être inscrits et facilement repérables dans un catalogue mondial.

Le répertoire comprendra une liste d'organismes de formation, complétée par une fiche de renseignements sur chacun, incluant notamment le lien vers son site Internet. Un outil de recherche permettra de sélectionner les organismes par pays, langue, thème ou formule pédagogique (traditionnelle ou en ligne) des cours offerts.

1. LE DÉFI DE LA FORMATION CONTINUE EN TRANSPORT

Pour continuer d'offrir des services de qualité, les organisations du domaine des transports, administrations routières, firmes de génie conseil ou entreprises d'ingénierie, doivent assurer le maintien et le développement des compétences de leur personnel. Dans le contexte actuel, il s'agit d'un défi de plus en plus important.

En effet, l'apparition de nouvelles techniques ou de nouveaux procédés, l'augmentation des besoins des clientèles, de même que la diversification et la spécialisation croissantes des expertises, exigent une mise à niveau continue des compétences des employés.

De plus, la mobilité du personnel amène à recruter de nouvelles personnes qui, bien souvent, ont besoin d'une formation pour être en mesure d'effectuer les tâches qui leur sont attribuées. À cet égard, les départs massifs à la retraite que connaissent certains pays amplifient ce phénomène. Les remplaçants, souvent des jeunes fraîchement diplômés, ont généralement besoin d'une formation pratique.

Les cours doivent par ailleurs être bien ciblés pour répondre aux besoins précis des employés de la façon la plus efficace possible, car le temps qui peut être consacré à la formation est compté.

Aujourd'hui, une organisation n'a généralement pas les ressources nécessaires pour répondre à toutes ces exigences. Les personnes d'expérience, susceptibles de planifier et d'organiser des cours de qualité, sont de moins en moins nombreuses, ou n'ont pas le temps nécessaire à consacrer à la préparation de cours en raison d'une charge de travail de plus en plus lourde.

La formation continue constitue ainsi un enjeu de taille dans la gestion du personnel des organisations. Tous les domaines de la route et du transport routier sont touchés, avec leurs spécialités de plus en plus nombreuses et pointues, comme tous les types de travaux : études et planification, construction, entretien. Tous les corps d'emploi sont également concernés : ingénieurs, professionnels, techniciens ou ouvriers.

Les organisations en transport recherchent donc une vaste gamme de cours de formation continue, adaptés à leurs besoins. Dans de nombreux pays membres de l'AIPCR, on peut constater que cette offre ne manque pas. Les administrations routières, les universités, les centres de recherches, les associations en transport, les organisations internationales, sont autant d'institutions qui organisent des cours dans les domaines des transports les plus variés.

Si ces organismes et ces cours sont en général bien connus des praticiens de leur pays, ils ne le sont pas toujours de ceux de l'extérieur. Or, aujourd'hui, les cours offerts dans un pays sont susceptibles d'intéresser un spécialiste d'un autre continent, car les déplacements à l'étranger sont relativement plus faciles et fréquents. Mais surtout, les formations à distance connaissent un essor rapide; lorsque leur contenu est de nature technique, et moins spécifique au contexte local (réglementaire, politique ou autre), leur clientèle s'élargit au-delà des frontières de l'organisme prestataire.

Dans cette perspective, il est de plus en plus utile de pouvoir connaître l'ensemble des organismes qui offrent des cours de formation professionnelle en transport, dans le monde entier.

2. LES ACTIONS MENÉES PAR L'AIPCR

L'AIPCR, en tant que principal forum international d'échanges de connaissances dans les domaines de la route et du transport routier, diffuse à ses membres et à la communauté routière internationale le meilleur accès aux informations et à l'expertise de pointe. Dès le début des années 1990, l'enjeu de la formation continue des praticiens du transport routier se dégageait des réflexions de ses comités techniques, et l'AIPCR avait ainsi élaboré et publié des catalogues de formation [1], [2] et [3].

Par ces documents, offerts d'abord en version papier, puis en version électronique, l'AIPCR voulait informer les ingénieurs, les professionnels et les décideurs, particulièrement dans les pays en développement et en transition, des occasions de formation continue qui se présentent dans le domaine de la gestion des transports et de l'ingénierie routière. Les catalogues comportaient une liste de cours programmés les trois années suivant la publication.

En 2005, l'AIPCR poursuivait dans cette voie en décidant, sur proposition de sa Commission des échanges technologiques et du développement, de constituer et de mettre en ligne sur son site Internet un répertoire des organismes offrant des cours de

formation professionnelle dans les domaines de la route et du transport routier dans les pays membres de l'AIPCR.

Ce nouveau répertoire répond à des objectifs similaires à ceux des anciens catalogues :

- Permettre aux praticiens de la route qui souhaitent se perfectionner de trouver des organismes de formation continue susceptibles de répondre à leurs besoins, en particulier hors de leur propre pays.
- Aider les administrations et organismes qui organisent des formations, en fournissant un accès rapide à l'information sur les programmes des cours déjà existants.
- Offrir une visibilité aux organismes de formation continue qui seront référencés et facilement repérables dans un catalogue mondial.

Sa conception modernisée est mieux adaptée aux besoins des praticiens ainsi qu'aux technologies de l'information d'aujourd'hui.

3. LES ÉTAPES D'ÉLABORATION

Dans une première étape, en 2006, la Commission des échanges technologiques et du développement a dressé une liste d'organismes de formation dans les pays membres de l'AIPCR susceptibles de figurer au répertoire. Plusieurs sources ont été mises à profit : des membres des différents comités et commissions de l'AIPCR, des personnes ressources dans les pays membres de l'AIPCR, les anciens catalogues, ainsi qu'Internet.

La deuxième étape, amorcée lors du dernier trimestre de 2006, a consisté à envoyer un questionnaire à chacun de ces organismes afin de vérifier leur intérêt à être inscrit au répertoire et les inviter à fournir les renseignements qui allaient y figurer. Les organismes devaient vérifier qu'ils satisfont aux conditions suivantes :

- Offrir de la formation continue (formation professionnelle).
- Offrir cette formation aux professionnels venant de l'extérieur de l'organisme de formation ou du pays.
- Être un organisme public ou à but non lucratif.
- Offrir de la formation dans les domaines de la route et du transport routier.
- Rendre disponibles le programme et les dates des cours sur Internet.
- Décrire les cours offerts sur Internet.

4. UN NOUVEAU RÉPERTOIRE EN LIGNE

Le répertoire des organismes de formation professionnelle dans le domaine de la route et du transport routier dans les pays membres de l'AIPCR est accessible à tous sur le site de l'Association, en anglais, en espagnol et en français. Son utilisation est simple et rapide.

Il consiste principalement en une liste d'organismes, complétée par une fiche de renseignements sur chacun d'entre eux (voir tableau 1).

Tableau 1 – Fiche associée à chaque organisme

- Nom de l'organisme
- Adresse postale
- Liens vers la ou les pages du site de l'organisme où se trouvent les renseignements concernant les cours de formation professionnelle
- Catégorie d'organisme
- Domaines dans lesquels sont offerts des cours
- Langues dans lesquelles sont offerts des cours
- Formation sur mesure offerte ou non
- Formules pédagogiques utilisées

Comme les catalogues antérieurs de l'AIPCR, celui-ci traite uniquement de formation continue. La formation continue, liée à l'emploi, s'adresse à des praticiens en exercice, qui constituent la clientèle principale de l'AIPCR; elle se distingue de l'éducation ou de la formation de base, qui a une connotation scolaire.

Par contre, alors que des listes de cours étaient auparavant disponibles, le répertoire actuel porte sur les organismes qui offrent des cours. Cette solution offre l'avantage d'une meilleure exactitude du contenu du répertoire, les listes d'organismes changeant beaucoup moins rapidement que des programmes de cours. Elle est rendue possible par la généralisation de l'utilisation d'Internet.

En effet, les organismes de formation professionnelle disposent d'un site Internet, dont l'adresse est fournie dans la fiche de renseignements qui leur est associée dans le répertoire. Toute l'information relative aux cours offerts peut donc être trouvée sur le site de l'organisme, et reste à jour indépendamment de la mise à jour du répertoire lui-même.

Les organismes qui figurent au répertoire sont principalement des institutions d'enseignement (université ou collège), des administrations routières, des centres de formation, des centres de recherche ou des associations professionnelles ou techniques.

Les utilisateurs sont guidés dans leur recherche du cours susceptible de répondre à leurs besoins. Ainsi, un moteur de recherche leur permet de sélectionner les organismes selon plusieurs critères :

- Continent
- Pays
- Domaines des cours
- Langue des cours
- Cours sur mesure
- Formule pédagogique

La recherche effectuée sur le site produira une liste d'organismes situés dans le pays ou continent choisi, qui offrent au moins un cours dans le domaine, la langue et la formule pédagogique souhaités. Par la suite, les utilisateurs pourront consulter le site Internet des organismes pour avoir les renseignements précis sur leur programme de cours et sur chaque cours : objectifs, sommaire, clientèle cible, frais d'inscription, durée, procédure d'inscription, etc.

L'ensemble des organismes inscrits au répertoire offre des cours dans tous les domaines de la route et du transport routier. Un choix étendu de domaines permet aux utilisateurs de préciser leur recherche (tableau 2).

Tableau 2 – Domaines dans lesquels sont offerts des cours

- Administrations routières
- Chaussées routières (conception et réfection)
- Circulation
- Construction routière (travaux publics)
- Éclairage et signalisation
- Économie et financement
- Environnement
- Exploitation et entretien
- Géométrie routière
- Géotechnique
- Gestion des infrastructures
- Gestion des risques
- Matériaux routiers
- Planification urbaine et régionale
- Ponts et ouvrages d'art
- Sécurité routière
- Systèmes de transport intelligents
- Tunnels routiers

En ce qui concerne les langues dans lesquelles les cours sont offerts par les différents organismes, l'anglais est actuellement la principale, mais on retrouve également des cours en français, en espagnol et en d'autres langues.

La possibilité de demander à un organisme d'élaborer une formation sur mesure est intéressante pour une entreprise ou une administration qui souhaite offrir à un groupe de son personnel une formation spécialisée. La plupart des organismes actuellement inscrits au répertoire offre ce service.

Les formules pédagogiques se sont beaucoup diversifiées au cours des dernières années avec l'évolution des technologies de l'information. De plus en plus de cours peuvent être suivis à distance en utilisant Internet et/ou le téléphone, des caméras Web ou la vidéoconférence. Internet rend également de plus en plus courant l'auto-apprentissage, avec au besoin l'aide d'un professeur qui peut être contacté par courriel.

Il était donc indispensable pour un répertoire d'envergure mondiale de distinguer ces nouvelles formules, qui élargissent grandement l'éventail de l'offre de cours pour un praticien de n'importe quel pays du monde. Trois modes ont été retenus :

- Apprentissage en classe avec professeur
- Apprentissage à distance avec professeur (par téléphone, Internet, vidéoconférence, etc.)
- Auto-apprentissage (avec matériel et guide de formation)

5. UN PRODUIT EN ÉVOLUTION

Pour les professionnels de la route et du transport routier, toujours plus nombreux à rechercher la formation la plus adaptée à leurs besoins, le répertoire des organismes de formation professionnelle dans les pays membres de l'AIPCR deviendra bientôt une référence incontournable.

Il sera régulièrement mis à jour afin de présenter une information fiable et s'enrichira sans cesse de nouveaux organismes.

RÉFÉRENCES

1. Comité AIPCR des échanges technologiques et du développement (1995). Catalogue de formation à la gestion des transports et aux techniques routières pour les pays en développement et en transition (période 1994 – 1995 – 1996), 1^{re} édition. Association internationale permanente des congrès de la route 03.04.B.
2. Comité AIPCR des échanges technologiques et du développement (1996). Catalogue de formation à la gestion des transports et aux techniques routières pour les pays en développement et en transition (période 1996 – 1997 – 1998); 2^e édition, revue et mise à jour. Association mondiale de la route.
3. Association mondiale de la route (2000-2003). Actions de formation à la gestion des transports et aux techniques routières pour les pays en développement et en transition. Catalogue en ligne sur le site de l'AIPCR.